



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027009

HAL Id: hceres-02027009

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027009>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* est une formation à structure « classique » (langues, culture/civilisation, disciplines d'application) gérée par une équipe pédagogique stable. La formation qui se déroule en formation initiale se distingue au niveau de la grande région (et même, du moins en partie, au niveau national) par l'originalité des aires culturelles proposées à l'étude. Mis à part le couple anglais/chinois, les couples anglais/coréen et anglais/indonésien sont rarement, voire pas du tout proposés en France. La combinaison trilingue anglais/espagnol/portugais du Brésil est également rare. Sur la base d'un tronc commun, la formation, résolument tournée vers le « grand large » se décline dès la 1^{ère} année (L1) en deux spécialités, *Asie-Pacifique* et *Amériques* (avec le triplé susnommé anglais/espagnol/portugais du Brésil), et deux parcours en 3^{ème} année de licence (L3) pour ce qui est de l'aire culturelle Asie-Pacifique. C'est une formation qui bénéficie d'une attractivité certaine au vu de l'évolution du nombre d'inscrits en L1 entre 2011 et 2015 (inscriptions en augmentation de 22 %).

Analyse

Objectifs
<p>C'est une formation LEA à architecture classique, pluridisciplinaire, reposant sur trois piliers : langues, cultures/civilisations étrangères, matières d'application, en l'occurrence droit et économie. Comme tous les cursus en LEA, celui-ci propose aux étudiants un enseignement pré-professionnalisant préparant, ou à la poursuite des études au niveau master ou à l'entrée en carrière dans les secteurs du commerce international et national, dans l'administration et la gestion d'entreprises publiques et privées ouvert sur l'international, dans le management, le tourisme, la traduction spécialisée. En revanche, la formation proposée par l'Université de La Rochelle (ULR) se distingue au niveau régional (voire national) par les aires culturelles au programme des études : l'Asie du Sud-Ouest avec les couples de langues anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien d'une part, et les Amériques de l'autre, avec le trio anglais/espagnol/portugais du Brésil. L'offre de formation est très cohérente, en adéquation avec les objectifs affichés.</p>
Organisation
<p>Sur la base de tronc communs (enseignements transversaux et disciplines d'application) en L1 et L2, la formation propose dès le L1 deux parcours identifiés (spécialité <i>Amériques</i> et spécialité <i>Asie-Pacifique</i>). La spécialité <i>Asie-Pacifique</i> se divise, au niveau L3, en deux parcours : parcours <i>Asie-Pacifique</i> et parcours <i>Economie et commerce international</i>, ce dernier préparant à la poursuite des études au niveau du master <i>Management et commerce international</i> (parcours <i>Economie et commerce international Asie</i>). Deux-tiers des enseignements sont des enseignements de langue et civilisation. La maquette est assez lisible et équilibrée mais on manque de renseignements sur les contenus exacts, la composition des unités d'enseignement (UE) et les ouvertures optionnelles mentionnées dans le dossier.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Les rédacteurs du dossier ne spécifient pas l'ancrage de la formation dans l'environnement socio-économique que ce soit au niveau local, régional ou national. Il aurait été intéressant de savoir à quel niveau on voit les débouchés des diplômés spécialistes d'aires culturelles lointaines et des langues qui s'y rattachent.</p> <p>Pour ce qui est de l'environnement universitaire, cette formation LEA peut se prévaloir d'une unicité certaine au niveau de la grande région. Cette spécialisation est aussi rare au niveau national, voire unique pour ce qui est des aires culturelles indonésiennes et coréennes.</p> <p>La possibilité d'une poursuite des deux spécialités au niveau master rend les formations LEA de l'ULR particulièrement cohérentes.</p>
Equipe pédagogique
<p>On constate un bon équilibre entre les différentes langues. On compte 49 intervenants membres titulaires ou contractuels (lecteurs, doctorants sous contrat, ...) d'une des composantes de l'ULR reflétant la pluridisciplinarité du cursus (avec, toutefois, une forte majorité d'enseignants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) et un Professeur associé à temps partiel (PAST). Plusieurs « native speakers » recrutés sur des postes de lecteurs et de maîtres de langue assurent des cours de langue. En revanche, le dossier ne dénombre que six intervenants professionnels (mais trois d'entre eux sont des professeurs certifiés du 2nd degré). La responsabilité pédagogique repose sur cinq enseignants-chercheurs : le directeur du département, les deux directeurs des deux spécialités, le ou la responsable des matières d'application, le ou la responsable du parcours <i>Langues et économie</i> en L3. L'équipe (le dossier ne précise pas s'il s'agit uniquement des membres du département) se réunit une fois par semestre, les responsables de la formation (le bureau) une fois par mois. C'est une forme de concertation <i>a minima</i> mais manifestement suffisante vu la stabilité de l'architecture de la maquette, vu surtout, comparé à d'autres départements LEA, le nombre très réduit de chargés de cours venant de l'extérieur ; ce qui contribue également à la stabilité de l'offre de formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en progression en L1 et L2. En revanche, on constate un recul en L3 (204 en 2014/2015, 167 en 2015/2016). 322 étudiants ont intégré la licence <i>LEA</i> en 2011, ils étaient 393 à la rentrée 2015. C'est donc une formation dont l'attractivité va grandissante tout en restant à taille « humaine ». A peu près la moitié d'une cohorte de L1 arrivent à diplomation en L3, ce qui est un résultat honnête ; le taux d'échec en L1 est relativement stable.</p> <p>Des passerelles existent à l'intérieur de l'ULR après validation de la L2 vers les licences professionnelles (LP) <i>Lettres, cultures et nouveaux médias</i> et <i>Patrimoines, langues et tourisme</i>.</p> <p>En ce qui concerne la poursuite des études, trois possibilités s'offrent au niveau local : le master <i>LEA</i>, spécialité <i>Langues, culture, affaires internationales</i>. Le master <i>Management et administration des entreprises</i> et enfin, à Poitiers, le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF), 1^{er} degré. 64 diplômés de la promotion 2011 (soit 47 %) et 52 (soit 35 %) de la promotion 2012 se sont inscrits dans un de ces masters (à l'exclusion du master <i>MEEF</i>). On ne dispose pas de données indiquant la répartition sur les différents types de poursuite d'études à l'ULR.</p> <p>Pour ce qui est de l'aide à l'insertion professionnelle, les étudiants de l'ULR suivent en L2 un module obligatoire d'insertion professionnelle donnant lieu à une note. La formation ne prévoit pas d'autres formes d'aides et renvoie aux dispositifs mis en place par l'université (initiatives du bureau d'aide à l'insertion professionnelle : BAIP). Selon l'enquête nationale (en date du 1^{er} décembre 2015), le taux d'insertion professionnelle de la promotion 2011 s'élève à 78,60 %. On ne dispose pas de chiffres sur les promotions plus récentes.</p>
Place de la recherche
<p>Les enseignants-chercheurs qui interviennent en LEA sont en grande partie rattachés au Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA - équipe d'accueil 1163). Des étudiants en L3 <i>LEA</i> ont été associés aux travaux sur des fonds d'archives sud-américains. L'adéquation avec les objectifs de la formation est quelque peu ténue, la manière dont les étudiants sont impliqués dans les travaux de recherche mériterait des précisions.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Outre les dispositifs mis en place par l'université via le BAIP et ses nombreuses activités, en dehors des enseignements, la formation ne semble pas avoir aménagé une place particulière à la professionnalisation. On relève toutefois l'existence d'un module obligatoire d'insertion professionnelle en L2.</p>

Place des projets et des stages
<p>La formation prévoit un stage d'une durée de quatre à six semaines. Ce stage obligatoire qui doit avoir lieu au 5^{ème} ou 6^{ème} semestre n'occupe pas une UE propre, il est adossé à un enseignement spécifique. Il fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance de stage. En ce qui concerne l'aide à la recherche des stages, la formation s'appuie exclusivement sur le dispositif du BAIP qui adresse de manière hebdomadaire des offres de stages validées et vérifiées aux étudiants et organise des forums stages/emploi une fois par an. La formation ne semble pas entretenir des partenariats particuliers avec le monde professionnel.</p>
Place de l'international
<p>Les trois-cinquième des enseignements sont assurés en langues vivantes étrangères. L'ULR dispose d'un certain nombre de partenariats avec des universités étrangères : 10 en Amérique du Sud, 4 aux Etats-Unis et au Canada, 28 en Asie, 6 en Australie et Nouvelle-Zélande, pour se limiter aux partenariats intéressant plus particulièrement la formation LEA. On peut rajouter 9 partenariats avec des universités de la péninsule ibérique. La communauté de l'agglomération de La Rochelle met annuellement 70 000 € à disposition de l'ensemble des formations de l'ULR destinés à soutenir la mobilité étudiante. L'université et le département LEA jouissent d'une certaine attractivité auprès des étudiants étrangers en dehors de la communauté européenne (CE) : en 2015, ils étaient 73, contre 10 issus de la CE. Pour les étudiants hors Europe, la durée de séjour s'étend d'un semestre à un an. La mobilité sortante est moins développée : 41 étudiants en mobilité (dont, tout de même, 32 en zone hors CE) sur 167 inscrits pédagogiques en L3 en 2015/2016 ; 39 sur 41 étudiants en mobilité ne partent que pour un semestre.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Des passerelles pour les étudiants souhaitant se réorienter sont aménagées à l'issue de la L2 vers deux LP de l'ULR : <i>Lettres, cultures et nouveaux médias</i> et <i>Patrimoines, langues et tourisme</i>. La formation renvoie aux dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'ULR : travaux dirigés (TD) obligatoires de 12 heures en L1 portant sur le projet personnel et professionnel ; sensibilisation aux techniques et outils de recherches documentaires à la BU (bibliothèque universitaire) et à la Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (MRIP). L'étudiant est évalué sur la présentation de son projet qui se fait à l'aide de nouveaux médias et moyens de communication : un blog ou un diaporama.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Deux TD d'informatique obligatoires d'un volume total de 30 heures portant sur les deux semestres de L1 familiarisent les étudiants avec les nouvelles technologies numériques. Ces enseignements transversaux font l'objet d'une certification. Les enseignements dispensés par la formation se déclinent en cours magistraux (CM) et TD, en présentiel. Le dossier présenté ne permet pas de savoir si les enseignements à distance ou d'autres formes d'enseignement sont prévus pour des étudiants ayant des contraintes les empêchant de suivre les cours en mode de contrôle continu (CC). Il ne contient pas d'informations sur la mise en place de la validation des acquis de l'expérience. C'est une licence qui se déroule en cycle initial classique.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le dossier résume les règlements et législations en vigueur sur l'organisation des études et des contrôles (CC et examen terminal), le nombre de crédits ECTS (european credit transfer system) affectés à la licence, la reconnaissance des diplômes étrangers et la validation par équivalences des études effectués dans une autre université française ou à l'étranger. Aucun dispositif particulier n'est mis en place par la formation. Les modalités d'évaluation des langues vivantes, en particulier la place de l'oral, ne sont pas spécifiées.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier ne mentionne aucun dispositif de suivi de l'acquisition de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Aucun dispositif de suivi des diplômés ou de « fidélisation » des anciens via les réseaux sociaux, une association d'anciens élèves ou des mises à jour de carnets d'adresses n'est prévu par la formation.</p>

La formation renvoie aux instances universitaires qui se sont dotés, à partir de 2016, de moyens permettant d'avoir des retours sur l'insertion professionnelle. Le dossier ne renseigne pas sur la nature de ces moyens. Le tableau présenté dans le dossier ne donne que les chiffres concernant la promotion 2011/2012 (enquête réalisée en décembre 2015).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le dossier ne fait pas état d'un conseil de perfectionnement. Les procédures d'autoévaluation sont celles mises en place par l'ULR (questionnaire anonyme d'évaluation des enseignements par les étudiants sur moodle). Face au faible taux de retour des étudiants, l'évaluation se fait désormais dans le cadre d'un bilan de fin d'année sur un créneau aménagé à cet effet dans l'emploi du temps des étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'existence d'un cursus complet licence/master dans les deux spécialités *Asie-Pacifique* et *Amériques* permettant aux diplômés de la licence *LEA* de poursuivre les études à l'ULR.
- L'unicité de l'offre de formation aux niveaux de la grande région et national (notamment pour ce qui est des couples de langues anglais/coréen et anglais/indonésien).
- La politique d'ouverture vers l'international de l'université soutenue par la communauté de l'agglomération de la Rochelle.

Points faibles :

- L'absence d'un dispositif de suivi d'acquisition des compétences et d'un conseil de perfectionnement.
- La présence relativement faible d'intervenants professionnels correspondants aux métiers visés dans ce cursus.
- L'absence d'un dispositif de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

C'est une offre de formation pluridisciplinaire, professionnalisante, bien équilibrée proposant aux étudiants une spécialisation linguistique et disciplinaire (civilisation, économie, droit, ...) dans des aires culturelles importantes mais peu, voire pas du tout, étudiées au niveau des départements LEA de la grande région - notamment en ce qui concerne les couples anglais/coréen et anglais/indonésien proposés à côté du couple anglais/chinois dans le parcours *Asie-Pacifique*. A noter également que la formation trilingue du parcours *Amériques* - anglais/espagnol/portugais du Brésil - peut faire valoir elle aussi une certaine originalité.

En revanche, sur un certain nombre de points, le dossier reste trop peu explicite, voire trop succinct. Une plus forte présence d'intervenants extérieurs provenant du monde professionnel est souhaitable, voire nécessaire. D'une manière générale, les relations avec le monde professionnel mériteraient d'être mieux présentées et/ou développées, que ce soit au niveau de l'enseignement ou de celui d'un conseil de perfectionnement à mettre en place. On préconise également la mise en place d'un dispositif de suivi des diplômés au niveau de la formation.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.